

AUTORISATION PERSONNELLE OU PARENTALE

Je soussigné(e),

Si responsable légal de l'enfant, agissant en qualité de (cocher la case correspondante) :

Père Mère Tuteur(trice)

➤ **Déclare autoriser**, le cas échéant, mon enfant à être **transporté** dans le véhicule d'un tiers jusqu'au lieu de compétition, de démonstration d'entraînement ou de gala où il devra se rendre dans le cadre des manifestations auxquelles participe le club ;

➤ **Déclare autoriser, en cas d'accident**, son transfert jusqu'à l'hôpital le plus proche afin d'y faire pratiquer les soins nécessaires ;

➤ **Autorise le professeur** de karaté à prendre toutes les dispositions médicales qui s'avèreraient nécessaires pour moi-même ou mon enfant dont le nom est inscrit au verso, lors du déroulement des cours ;

➤ **Autorise l'association SHOTOKAN KARATE CLUB DE VILLENEUVE LA GARENNE à utiliser les données recueillies sur ce bulletin d'inscription.** Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion ou celle de votre enfant à notre Club. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. Elles seront transmises à la Fédération Française de Karaté pour l'obtention de la licence sportive. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit ou obtenir communications des informations vous concernant, vous pouvez adresser un courrier postal au Bureau de notre association à l'adresse ci-dessous indiquée.

➤ **autorise** **n'autorise pas** (cocher la case correspondante) **l'association SHOTOKAN KARATE CLUB DE VILLENEUVE LA GARENNE** à reproduire et publier la ou les photographies représentant mon(es) enfant (s) mineur(s), sur des documents papiers ou informatiques utilisés par le Club aux fins d'information et de promotions de ses activités. Votre enfant peut apparaître sur des photos réalisées lors des compétitions mais aussi de démonstrations ou d'entraînements. Ces photos seront librement consultables par tout parent ou personnes intéressée par notre sport. Nous accordons la plus grande attention à ce qu'aucune photo ne porte pas préjudice à la dignité de l'enfant, ni à celle de ses parents à travers lui. L'utilisation de ces images reste soumise à votre autorisation. Votre accord est donc nécessaire. Vous pouvez l'annuler à tout moment, à votre convenance.

➤ **Reconnais avoir pris connaissance** des statuts et du règlement intérieur et m'engage à en respecter les articles ;

➤ Déclare avoir pris connaissance que **l'association SHOTOKAN KARATE CLUB DE VILLENEUVE LA GARENNE n'est pas responsable du vol ou de la perte d'objets personnels** (vêtements, sacs, bijoux, téléphone portable...) dans tous les équipements sportifs fréquentés.

➤ Les professeurs et les membres du bureau, ne sont pas responsables des adhérents : ni à l'intérieur des vestiaires, des couloirs et des escaliers, ni en dehors des créneaux horaires des cours de karaté prévus. Leurs responsabilités commençant au dojo, les parents sont donc priés d'accompagner **à l'heure exacte** leurs enfants jusqu'à la salle et de revenir les chercher, **immédiatement** au même endroit à la fin du cours.

➤ À remplir par les parents :

FAIT A : **LE** :/...../20....

Signature de l'adhérent adulte ou du représentant légal de l'enfant

Shotokan Karaté club de Villeneuve La Garenne
Gymnase Philippe Cattiau
Avenue George Pompidou 92390 Villeneuve La Garenne
Site Internet : <http://skcvilleneuve-la-garenne.jimdo.com>